

L'ECOLE DOIT-ELLE S'IMPLIQUER DANS LA LUTTE CONTRE LE CYBERHARCELEMENT ENTRE ELEVES ?



Bénédicte Loriers

ANALYSE UFAPEC
DECEMBRE 2016 | 26.16



Résumé :

Les nouvelles technologies sont une caisse de résonance pour le harcèlement. En quoi le cyberharcèlement est-il un fléau pour l'élève-victime, pour son entourage et pour l'école ? Et l'équipe éducative doit-elle tenir compte des cyberviolences en plus d'un programme scolaire à respecter ?

Mots-clés :

Cyberharcèlement, violences scolaires, partenariat, citoyenneté, respect, effet boule de neige, effet cockpit, anonymat.



Introduction

Le harcèlement scolaire connaît ces dernières années une forte évolution avec de nouvelles pratiques d'humiliations entre élèves via de nouveaux supports : smartphones, tablettes, PC portables, etc., et via de nouvelles techniques de communication, dont les réseaux sociaux. Difficilement contrôlables par les adultes, ces pratiques de cyberharcèlement se prolongent une fois les cours terminés. Si les conséquences peuvent être dramatiques pour les victimes, les enjeux pour le climat de la classe et de l'école sont énormes. Pourquoi le cyberharcèlement est-il un véritable fléau pour les écoles et notre société ? Et l'équipe éducative doit-elle tenir compte et gérer ce phénomène, ou doit-elle uniquement se centrer sur un programme scolaire à respecter ?

Définition

Pour agir contre le cyberharcèlement, il convient d'en comprendre sa complexité. Le cyberharcèlement (cyberbullying) est un "acte agressif, intentionnel, perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électronique, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut pas facilement se défendre seule¹".

Le cyberharcèlement peut prendre différentes formes : "humiliations, menaces, insultes, rumeurs, textos méchants ou humiliants, à caractère sexuel, diffusion d'images intimes à la suite d'une rupture amoureuse, prise et diffusion de vidéos humiliantes comme la vidéo agression (happy slapping) qui consiste à filmer avec son téléphone une personne en train de se faire agresser physiquement ou l'exclusion d'un groupe en ligne²". Selon un article de Lalibre.be³, plus d'un quart des jeunes (27%) disent avoir déjà été insultés sur le net et quasi la même proportion avouent avoir déjà insulté.

Le cyberharcèlement est-il une conséquence des évolutions technologiques que nous connaissons ? On peut en douter. Pour la chercheuse Catherine Blaya, "c'est dans les pays où il y a le plus de harcèlement traditionnel que le cyberharcèlement est le plus important, alors que ce n'est pas forcément dans ces pays que les technologies de l'information sont les plus diffusées et utilisées (par exemple la Roumanie ou encore l'Estonie). Il s'agirait donc d'un vieux problème plutôt que la conséquence des évolutions technologiques⁴".

¹ BLAYA C., *La cyberviolence doit-elle être prise au sérieux par les équipes éducatives ?* in Les violences en milieu scolaire, définir, prévenir, agir, sous la direction de Claire Beaumont, Benoit Galand et Sonia Lucia, éditions Hermann, 2015, p.93.

² BLAYA C., op cit., p.93.

³ HOVINE A., "Cyberharcèlement, un quart de jeunes ont déjà été insultés sur internet", in La libre.be, jeudi 14 avril 2016.

⁴ BLAYA C., op cit., p.95.

Pourquoi le cyberharcèlement est-il un fléau dans les écoles ?

Outre son aspect ludique, l'usage des technologies de l'information et de la communication peut se révéler favorable aux apprentissages et aux relations entre élèves. Mais leur usage peut aussi comporter certains risques.

- **Effet "boule de neige", 24h sur 24**

Une fois sur deux, la violence sur la toile prolonge celle déjà exercée dans le cadre scolaire. Mais à la différence du harcèlement scolaire, la cyberintimidation ne se limite pas aux murs de l'école, ni à un moment précis. La diffusion de rumeurs ou d'images humiliantes peut être très rapide et atteindre un grand nombre d'individus, avec un effet boule de neige difficilement contrôlable. Les personnes visées n'ont aucun répit, elles peuvent être agressées tout le temps. Pour Laurent Bègue, professeur de psychologie sociale, "c'est un des aspects qui permet de comprendre pourquoi, en dépit du caractère non physique du harcèlement, celui-ci a un impact émotionnel si important sur les victimes : elles ne sont jamais vraiment soustraites aux nuisances⁵".

- **Effet "cockpit"**

Cette expression vient du fait que les pilotes de chasse, en temps de guerre, sont dans leur "cockpit" et, très loin de leur cible, ne réalisent pas les dégâts qu'ils causent⁶. Avec le phénomène de cyberharcèlement, l'agresseur ne se rend pas compte des souffrances qu'il cause à sa victime et des séquelles qu'elle gardera.

- **Anonymat**

Le cyberharceleur a la possibilité de ne pas se faire connaître, en utilisant un pseudonyme, ou en falsifiant son identité⁷. Cela permet au harceleur d'oser davantage, et cet anonymat peut accroître le sentiment d'insécurité et de peur chez la victime.

- **Conséquences désastreuses**

Le cyberharcèlement génère une anxiété et des symptômes dépressifs, des troubles de la concentration, une diminution de l'estime de soi, des difficultés scolaires, de l'absentéisme... Souvent, les jeunes visés sont plus seuls que les autres et éprouvent des difficultés à nouer des relations sociales, ce qui alimente un cercle vicieux⁸.

- **Violences difficilement contrôlables**

Les tablettes, smartphones, ordinateurs portables, etc., compliquent la tâche des adultes pour accompagner et baliser l'usage que font les jeunes d'Internet. Avec l'apparition des

⁵ BEGUE L., *L'agression humaine*, éditions Dunod, 2015.

⁶ GALBAUD D., *D'où vient le cyberharcèlement ?* In revue Sciences Humaines n°279, mars 2016, p.35.

⁷ GALBAUD D., op cit.

⁸ GALBAUD D., op cit.

nouveaux supports mobiles, ces jeunes se réfugient plus souvent dans un endroit isolé, ce qui complique dès lors le dialogue entre les jeunes et les adultes.

Cyberharcèlement : preuves tangibles d'incivilités

Contrairement au harcèlement classique, le cyberharcèlement permet d'avoir un témoignage concret du harcèlement, sauf si les messages harcelants sont réalisés sous un pseudonyme, ou avec des applications de messages temporaires. Pour Violaine Dautrebande, représentant l'UFAPEC au sein du Réseau Prévention harcèlement, "les nouvelles technologies permettent de faire des captures d'écran et d'arriver à l'école avec des éléments tangibles de cyberviolences. Avec ce genre de preuve, les adultes ne peuvent que reconnaître qu'il y a du harcèlement, contrairement aux cas de harcèlement traditionnel, où les harceleurs s'arrangent pour ne pas être vus des adultes".

Les équipes éducatives doivent-elles tenir compte et même gérer le cyberharcèlement ?

Si le cyberharcèlement a des conséquences sur les individus, ces phénomènes peuvent aussi affecter tout un établissement et nuire au climat scolaire dans son ensemble. "Bien des enseignants et des cadres d'éducation pensent encore que, parce que la cyberviolence n'a pas lieu dans l'enceinte de l'établissement scolaire, celui-ci n'est pas concerné. Or, nos travaux d'observation des relations entre les jeunes à l'enseignement secondaire montrent qu'il existe une forte porosité entre la vie au collège et ce qui se passe en dehors⁹".

L'UFAPEC vient de publier une étude¹⁰ qui développe ce concept de porosité : "Les réseaux sociaux d'Internet brouillent les frontières des sphères privées et publiques, de sorte que les nouvelles technologies paraissent agir comme des "accélérateurs de porosité" entre l'école et son environnement. Internet Mobile dit aussi "Internet de poche" permet une connexion directe avec le monde extérieur depuis l'enceinte de l'école. De ce fait, la séparation physique et temporelle entre temps scolaire et temps extra-scolaire n'est plus nette ».

Enseignants, directeurs, pouvoirs organisateurs (PO), éducateurs, personnel d'accueil, etc., doivent-ils prendre à bras le corps les problèmes de cyberharcèlement ? La relation entre le climat scolaire positif et la réussite des élèves a été bien établie internationalement. "Un climat scolaire positif affecte puissamment la motivation à apprendre, favorise l'apprentissage coopératif, la cohésion du groupe, le respect et la confiance mutuels. Bref, investir dans le climat scolaire est une nécessité pour la réussite scolaire. Les écoles gouvernées par un système de valeurs partagées et d'attentes quant au comportement, dans lesquelles des interactions sociales profondes s'établissent et dans lesquelles les élèves développent un fort sentiment d'appartenance souffrent également de moins de désordre¹¹".

⁹ BLAYA C., op cit., p.92.

¹⁰ FERON J., HOUSSELOGE D., LAHAYE L., *L'école bousculée par les nouvelles technologies*, étude UFAPEC 2016, <http://www.ufapec.be/files/files/analyses/2016/1516-ET2-Jeunes-TIC-a-ecole.pdf>, p.45.

¹¹ DEBARBIEUX E., « *Le climat scolaire, un défi collectif* », in revue Sciences Humaines n°285, octobre 2016, p.43.

Facile à dire, plus difficile à appliquer... En effet, les enseignants rencontrent régulièrement des freins s'ils veulent se mobiliser : les élèves ne s'adressent pas d'emblée aux enseignants ou aux éducateurs s'ils ont un souci de cyberintimidation. Bien souvent, ils s'imaginent que les enseignants ne sont pas compétents en la matière pour régler leurs problèmes. D'autre part, "les élèves ont peur qu'on leur interdise l'usage des moyens électroniques de communication, ou encore ils ont honte ou ont peur que leurs agresseurs se vengent s'ils parlent¹²". De plus, les enseignants ont-ils suffisamment de temps dans leur programme souvent chargé pour assurer un bon climat, ont-ils la formation nécessaire, les outils ? N'est-ce pas aussi le rôle des éducateurs ? Un éducateur témoigne¹³ : *Nous sommes la roue de secours à pas mal de situations. Sans notre présence, les enseignants seraient beaucoup plus absents et à bout de nerfs. Il n'y aurait personne pour gérer ce qui se passe en-dehors des cours, pour écouter les élèves et les enseignants. Notre présence permet aux enseignants d'exercer leur métier de transmettre des savoirs.*

L'équipe éducative peut aussi faire appel à des services extérieurs pour l'aider à mettre un projet en place : centre PMS, AMO, médiateur scolaire, etc.

Eduquer aux médias

La lutte contre le cyberharcèlement passe d'abord et avant tout pour une solide éducation aux médias à l'école, possible dans toutes les matières. Dans une étude sur "L'école bousculée par les nouvelles technologies", l'UFAPEC insiste¹⁴ sur le fait de :

1. Lutter contre les inégalités d'une fracture numérique du 2e degré :

- a. Introduire une réflexion au sein de chaque école sur la place d'Internet et des médias dans le projet pédagogique ;
- b. S'engager dans un processus de coéducation école-famille au profit du jeune ;
- c. Soutenir, accompagner, sensibiliser et former tous les acteurs scolaires par des formations initiales et continuées et des processus d'éducation permanente, etc., pour les inspecteurs, directeurs, enseignants, formateurs, formateurs des formateurs, éducateurs et les parents ;
- d. Introduire l'éducation aux médias dans les programmes scolaires interdisciplinaires et prévoir des "modules" d'éducation aux médias sur l'ensemble du cursus (fondamental jusqu'à la fin secondaire) ;
- e. Fournir les moyens nécessaires aux centres de ressources, aux associations d'éducation permanente ou de jeunesse en éducation aux médias, pour assurer cet accompagnement.

¹² BLAYA C., op cit., p.106.

¹³ FLOOR Anne, *L'éducateur, une passerelle entre la famille et l'école*, in la revue « Les parents et l'école » n°77, décembre 2012.

¹⁴ FERON J., HOUSSENOLOGE D., LAHAYE L., op cit.



2. Sensibiliser le grand public via les médias eux-mêmes tels que télévision et radio publiques.

3. Avoir un référent TIC/numérique dans toutes les écoles et gérer les crises en interne pour :

- a. Proposer des actions et projets ;
- b. Accompagner chaque enseignant dans sa discipline ;
- c. Construire le partage de pratiques entre enseignants.

Expérience innovante : réalisation d'une vidéo

Nous vous présentons ici un exemple d'initiative, une vidéo¹⁵ sur le thème du cyberharcèlement réalisée par des élèves de 2^e secondaire du Sacré-Cœur de Charleroi, en collaboration avec leur enseignante, Dominique Canivet. Il s'agit d'une histoire tirée d'un fait réel : une jeune fille est cyberharcélée, et fait une tentative de suicide. Jusqu'où peut-on aller sur les réseaux sociaux ? Sommes-nous tous conscients de leur puissance parfois destructrice et des conséquences de nos actes ? Une plongée dans l'univers parfois cruel et insouciant des adolescents. Cette vidéo peut facilement servir de point de départ à une discussion en classe, à la maison, ou dans un mouvement de jeunesse, etc.

¹⁵ <http://www.blog.campussacrecoeurcharleroi.be/point-limite/>



Conclusion : travailler préventivement sur le climat scolaire

Certains jeunes croient qu'il est toléré d'harcéler un autre élève, que cela peut parfois être valorisant. De telles croyances peuvent résulter d'une absence de discours clair condamnant les pratiques de cyberharcèlement.

Au vu des conséquences dramatiques du cyberharcèlement citées plus haut, tant pour la victime que pour le harceleur, les témoins, la classe et l'école toute entière, nous sommes persuadés que l'école n'a pas le choix : malgré un programme d'apprentissage à respecter, les directions, les enseignants et les éducateurs ont tout intérêt à prendre le temps de mettre en place un projet de prévention du cyberharcèlement, avec notamment des espaces de paroles réguliers, qui favorisent un bon climat de classe et, en conséquence, les apprentissages. Plutôt que d'interdire totalement l'accès à internet et aux téléphones portables, ne vaut-il pas mieux privilégier la conciliation et la discussion des acteurs éducatifs avec les jeunes dans le cadre d'une solide éducation aux médias, pour prévenir les dégâts du cyberharcèlement ? Sur ce point, le partenariat entre les familles et l'école n'est-il pas encore une fois une piste à concrétiser ?

Les programmes éducatifs qui développent la confiance en soi constituent probablement "la meilleure prévention contre le (cyber)harcèlement, en produisant des effets positifs sur les comportements, mais aussi sur les résultats scolaires¹⁶".

Pour une école de la réussite, nos autorités politiques ont aussi tout intérêt à se pencher sur ce fléau, en offrant davantage de moyens humains et d'outils dans les écoles, afin de lutter contre les violences scolaires et cette nouvelle forme de violence qu'est le cyberharcèlement.

¹⁶ GALBAUD D., *op cit.*, p.35.

Bibliographie

BEGUE Laurent, *L'agression humaine*, éditions Dunod, 2015.

BLAYA Catherine, *La cyberviolence doit-elle être prise au sérieux par les équipes éducatives ?* in *Les violences en milieu scolaire, définir, prévenir, agir*, sous la direction de Claire Beaumont, Benoit Galand et Sonia Lucia, éditions Hermann, 2015.

DEBARBIEUX Eric, *Le climat scolaire, un défi collectif*, in revue Sciences Humaines n°285, octobre 2016, p.43.

FERON J., HOUSSEONLOGE D., LAHAYE L., *L'école bousculée par les nouvelles technologies*, étude UFAPEC 2016, <http://www.ufapec.be/files/files/analyses/2016/1516-ET2-Jeunes-TIC-a-ecole.pdf>, p.45.

GALBAUD Diane, *D'où vient le cyberharcèlement ?* in revue Sciences Humaines n°279, mars 2016.

HOVINE Annick, *Cyberharcèlement, un quart de jeunes ont déjà été insultés sur internet*, in La libre.be, jeudi 14 avril 2016.

LORIERES Bénédicte, *Eduquer aux risques du cyberharcèlement*, analyse UFAPEC n°25, 2010 : <http://www.ufapec.be/files/files/analyses/2010/2510-cyberharcèlement.pdf>

LORIERES Bénédicte, *Le harcèlement, une responsabilité individuelle ou sociétale ?* analyse UFAPEC n° 22, 2016 : <http://www.ufapec.be/files/files/analyses/2016/2216-Harcèlement-responsabilite.pdf>

LORIERES Bénédicte, *Le harcèlement scolaire vu par le prisme parental*, analyse UFAPEC n° 23, 2016 : <http://www.ufapec.be/files/files/analyses/2016/2316-harcèlement-vue-parentale.pdf>

Liens internet vérifiés le 28 novembre 2016.

Témoignage du papa de Louise

La campagne de sensibilisation contre le cyberharcèlement plonge directement les internautes dans l'enfer vécu par les victimes. Comme Louise, cette namuroise de 16 ans, qui a reçu 600 messages de haine au cours des cinq derniers jours de sa vie. Son calvaire aura duré plus de deux mois. Son papa, Bernard Altenhoven, témoigne : "ce que vous voyez ici, ce sont quelques-uns des centaines de messages qu'elle recevait chaque jour. Du genre : t'es un déchet, tu serais jolie si tu te pendais, je te hais, même dans le noir, t'es moche. Elle a d'abord essayé de les ignorer, en espérant que cela s'arrête. Mais ça ne s'est jamais arrêté. Aujourd'hui, les messages ne la touchent plus. Le 3 septembre 2014, Louise s'est suicidée"¹⁷.

¹⁷ HOVINE A., *op cit.*